

Nantes Métropole

Baromètre des discriminations

Baromètre 2023

Enquête réalisée en décembre 2023

L'objectif de ce baromètre est de suivre dans le temps le rapport que les Métropolitains entretiennent aux discriminations.

Il traite notamment de :

1. La sensibilité aux traitements inégaux
2. L'exposition aux différentes formes de discriminations
3. L'importance prise par les différents vecteurs de discriminations (origine, genre, handicap...)
4. Des différents contextes dans lesquels se manifestent les discriminations (cadre professionnel, recherche de logement, démarches administratives...)
5. Du vécu des discriminations
6. De la connaissance et du recours aux dispositifs
7. Des attentes vis-à-vis des communes et de la Métropole

Ce baromètre a vocation à compléter les démarches d'observations sociales d'ores et déjà engagées sur le territoire.

La méthode



Enquête auprès de 1 203 Métropolitains âgés de plus de 16 ans et plus, représentatifs des habitants de la Métropole selon le genre, l'âge, la CSP, la taille de commune et le secteur de résidence



Enquête téléphonique sur téléphones fixes et portables



Enquête réalisée entre le 21 novembre au 6 décembre 2023



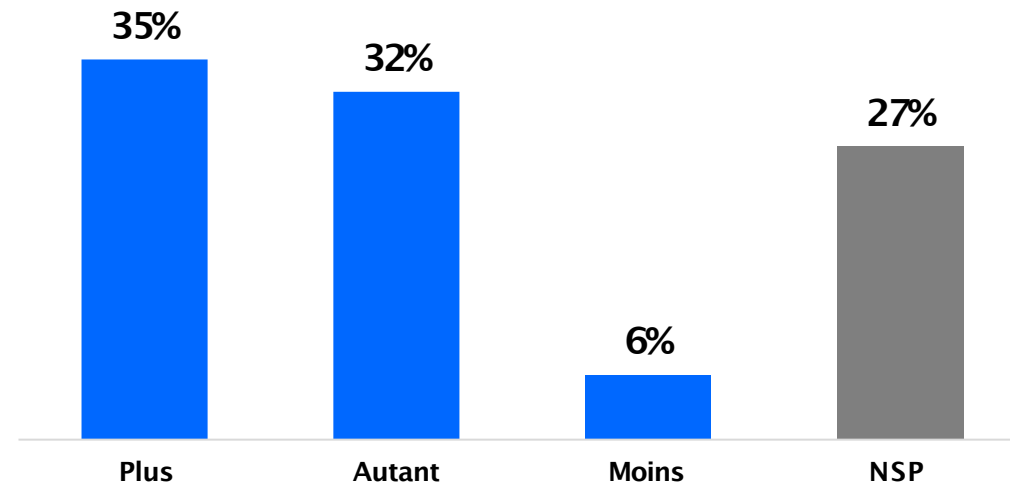
I.

Proximité et sensibilité aux inégalités et discriminations

35% des Métropolitains estiment que les comportements discriminatoires sont en progression dans leur commune

Diriez-vous que dans votre commune il y a plus ou moins de comportements discriminatoires qu'il y a 5 ans ?

Base : Ensemble des répondants



Un sentiment nettement plus marqué à Nantes que sur le reste de l'agglomération

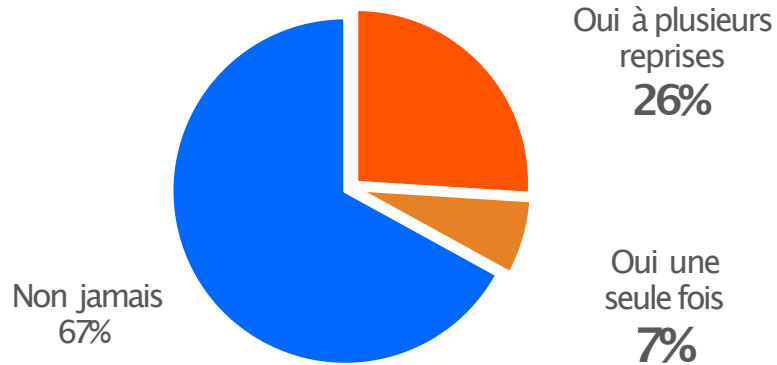
- 43% des Nantais estiment que les comportements discriminatoires ont progressé dans leur commune contre 31% des Métropolitains hors Nantes.

...Et en progression sur la ville centre.

- En 2020, 39% des Nantais jugeaient que les comportements discriminatoires étaient en progression à Nantes (soit une augmentation de 4 points en 3 ans).

33% des Métropolitains ont été témoins dans leur commune ou dans la Métropole de traitements inégaux ou de discriminations au cours de 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été le témoin sur votre commune ou dans la Métropole Nantaise de comportements discriminatoires à l'égard d'une personne ?



Dans 6 cas sur 10, les discriminations observées sont associées à l'origine ou à la couleur de peau

- 19% des Métropolitains ont été témoins de comportements discriminatoires à l'égard d'une personne en raison de son origine et/ou de sa couleur de peau.

L'observation de comportements discriminatoires est nettement plus fréquente sur la ville centre :

- 39% des Nantais ont été témoins de comportements discriminatoires au cours des 5 dernières années contre 28% des Métropolitains résidant en dehors de Nantes (soit 11 points d'écart)



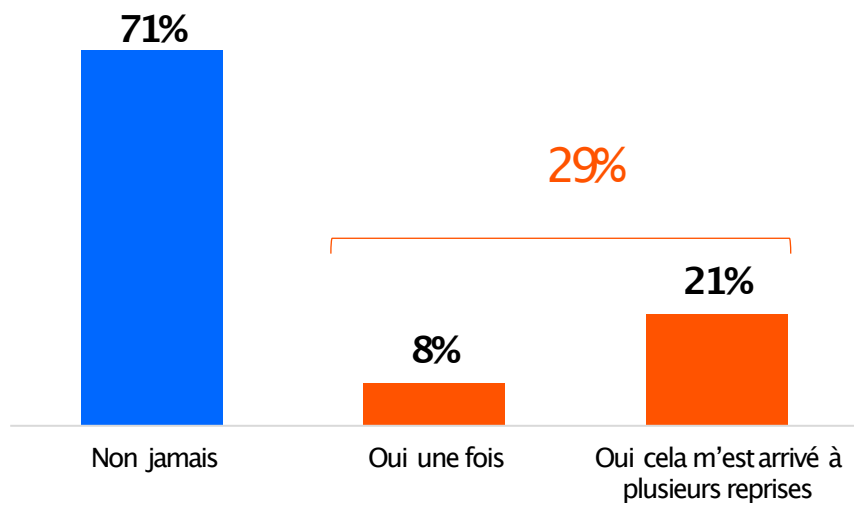
II.

**Part de la population
exposée aux
discriminations**

29% des Métropolitains estiment avoir fait l'objet de traitements inégaux ou de discriminations au cours des 5 dernières années (dont 21% à plusieurs reprises).

Vous-même, au cours des cinq dernières années, estimez-vous avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations ? Cela peut s'être produit dans le cadre du travail ou lors d'une recherche d'emploi, lors d'une recherche logement, à l'école, dans les administrations, à la banque... etc

Base : ensemble



Un pourcentage très supérieur à la moyenne nationale.

- Selon l'enquête Trajectoires et Origine 2, 18% des Français âgés de 18 à 49 ans estiment avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations au cours de 5 dernières années.
- À population comparable (18-49ans) : 35% des métropolitains âgés de 18 à 49 ans disent avoir subi des discriminations ou des traitements inégaux contre 18% à l'échelle nationale, soit un écart de 17pts entre l'enquête TEO.
- Un écart qui s'explique à la fois par la structure de la population métropolitaine (% de population étrangère) et une forte sensibilité des Métropolitains aux inégalités de genre.

En légère progression à Nantes (+ 3pts)

- 30% des Nantais disent avoir été victimes de traitements inégaux ou de discriminations contre 27% en 2020

Une forte incidence des variables sociales sur l'exposition aux discriminations

- Les ménages très contraints financièrement (41% ont subi des discriminations ou traitements inégaux), les locataires HLM (38%), les musulmans pratiquants (41%), les personnes nées hors de France (39%) et les femmes (37%) sont très largement sur-représentés parmi les personnes déclarant avoir été victimes de discriminations.

Dans des cas **33%** des cas les discriminations subies relèvent de **plusieurs causes**

En volume, les discriminations liées au **genre** et à **l'origine** sont les plus fréquentes

- **10%** des Métropolitains disent avoir été victimes de discriminations en raison de leur couleur de peau ou de leur origine
- **13%** en raison de leur genre

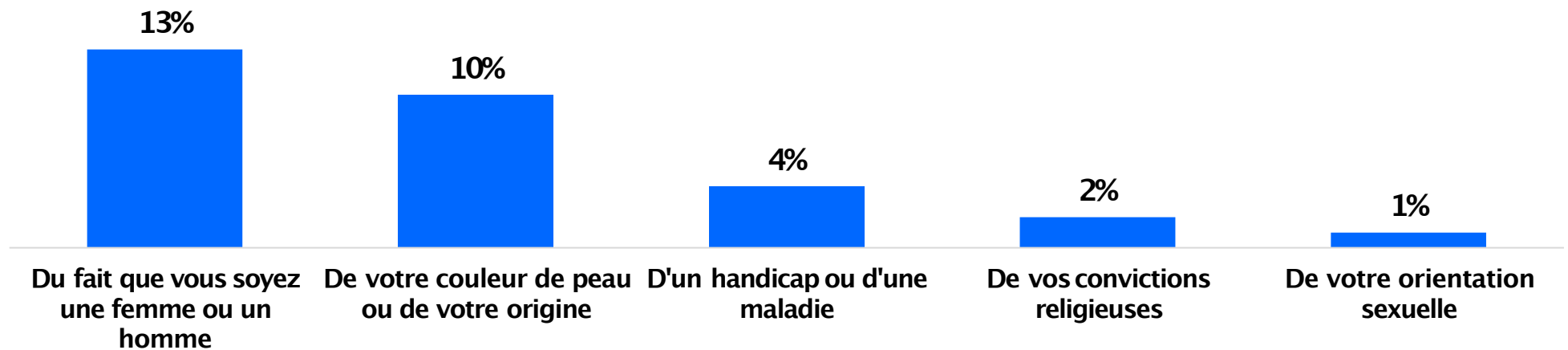
Baromètre des discriminations

Exposition personnelle

Vous-même, au cours des cinq dernières années, estimez-vous avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations ?

Si vous avez été victime de discriminations ou de traitements inégaux, était-ce selon vous en raison de ?

Base : ensemble



La probabilité d'être exposé aux discriminations lorsque l'on est d'origine étrangère, de couleur, porteur de handicap, et dans une moindre mesure musulman pratiquant, est particulièrement élevée

22%

des femmes disent avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations en raison de leur genre

82%

des personnes estimant appartenir à un groupe exposé aux discriminations en raison **de leur origine ou de leur couleur de peau** disent avoir été victimes de discriminations en raison de leur origine ou de leur couleur de peau.

70%

des personnes estimant appartenir à un groupe exposé aux discriminations en raison **de leur maladie ou de leur handicap** disent avoir été victimes de discriminations en raison de leur maladie ou de leur handicap.

40%

des musulmans pratiquants disent avoir été victimes de discrimination en raison de leurs convictions religieuses.

27%

des personnes estimant appartenir à un groupe susceptible d'être exposé aux discriminations **en raison de leur orientation sexuelle** disent avoir été victimes de discriminations en raison de leur orientation sexuelle.

COMPARAISON Etude Trajectoire et Origine 2

À population comparable (18-49ans), la part des Métropolitaines estimant avoir été victimes de discriminations en raison de leur genre est de 32% soit **10 points de plus qu'en moyenne nationale** (22% selon l'enquête TeO2).

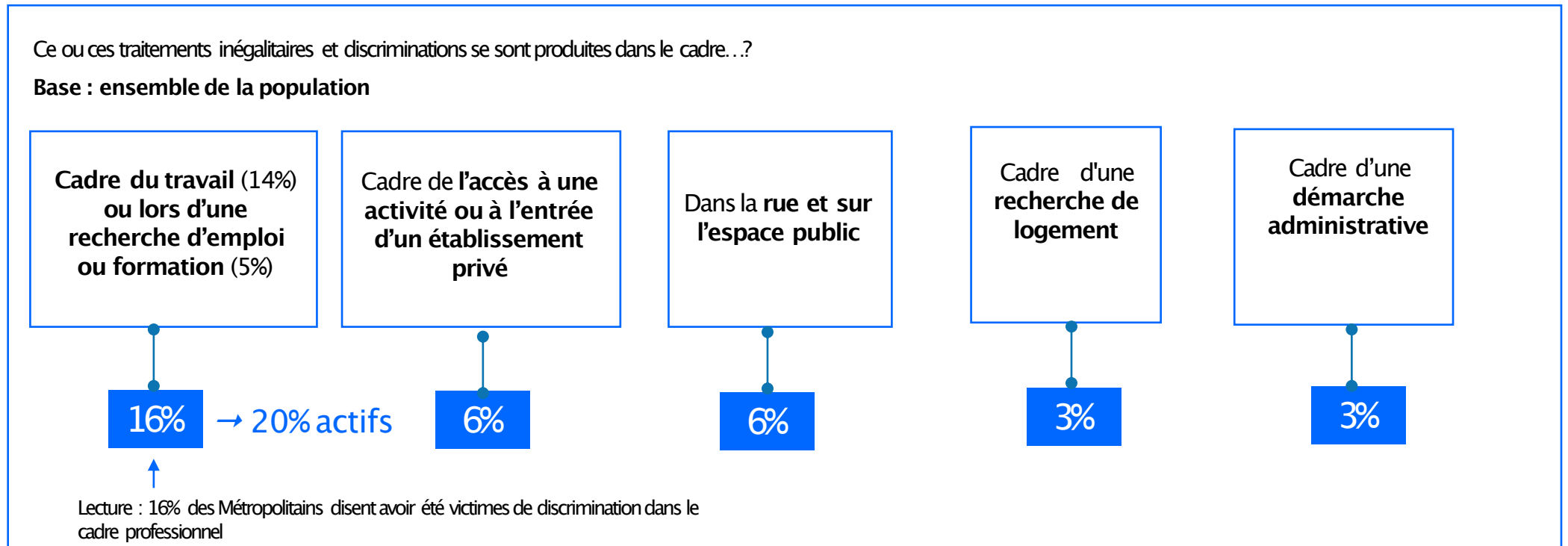


III.

Les contextes dans lesquels s'expriment les discriminations

L'omniprésence du cadre professionnel

- Dans **plus d'un cas sur deux** (55%), le cadre professionnel est cité lorsque l'on demande aux personnes discriminées dans quel contexte les discriminations qu'elles ont subies se sont produites.
- Si l'on prend uniquement en compte les actifs en emploi, **20%** disent avoir subi des discriminations dans le cadre du travail ou lors d'une recherche d'emploi ou de formation. Soit un résultat légèrement inférieur aux résultats des enquêtes nationales (23% selon le 14^{ième} baromètre du défenseur des droits).



L'importance du contexte professionnel est particulièrement forte lorsque l'on se centre sur les discriminations induites par le genre, l'origine, le handicap ou la religion

64% personnes ayant subi des discriminations en raison de **leurs convictions religieuses...**

63% personnes ayant subi des discriminations en raison de leur **genre...**

60% personnes ayant subi des discriminations en raison d'un **handicap ou d'une maladie...**

57% personnes ayant subi des discriminations en raison de **leur origine ou de leur couleur de peau...**

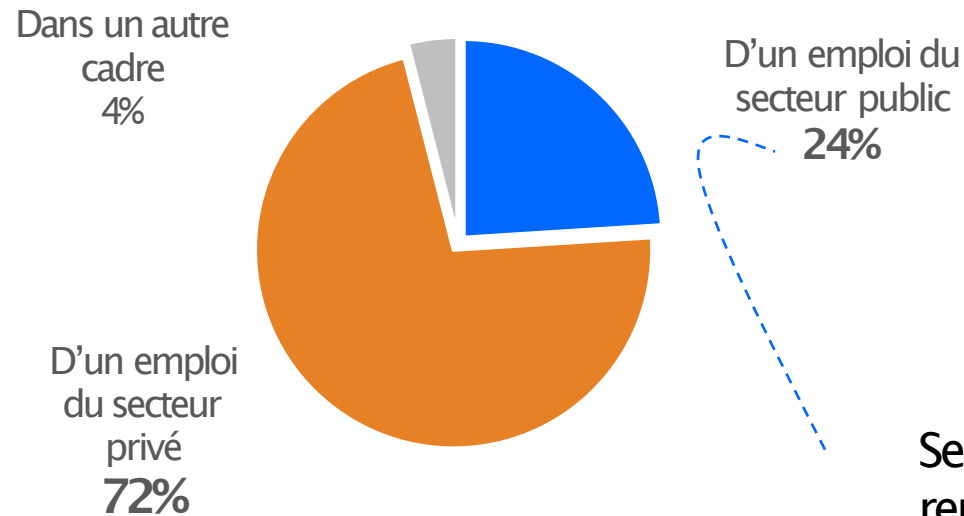
...ont subi ces discriminations dans le cadre professionnel.



Ces résultats ne doivent pas minorer l'importance des autres contextes (accès aux établissements privés, recherche de logement, démarches administratives...) mais ils démontrent une nouvelle fois la place centrale prise par le travail

Le secteur public un peu moins concerné, mais il est loin d'être épargné par les discriminations dans le cadre du travail

Ces discriminations se sont produites dans le cadre ?



Selon l'INSEE, l'emploi public représente **28%** des salariés en emploi sur la Métropole nantaise

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-244400404#chiffre-de-5>

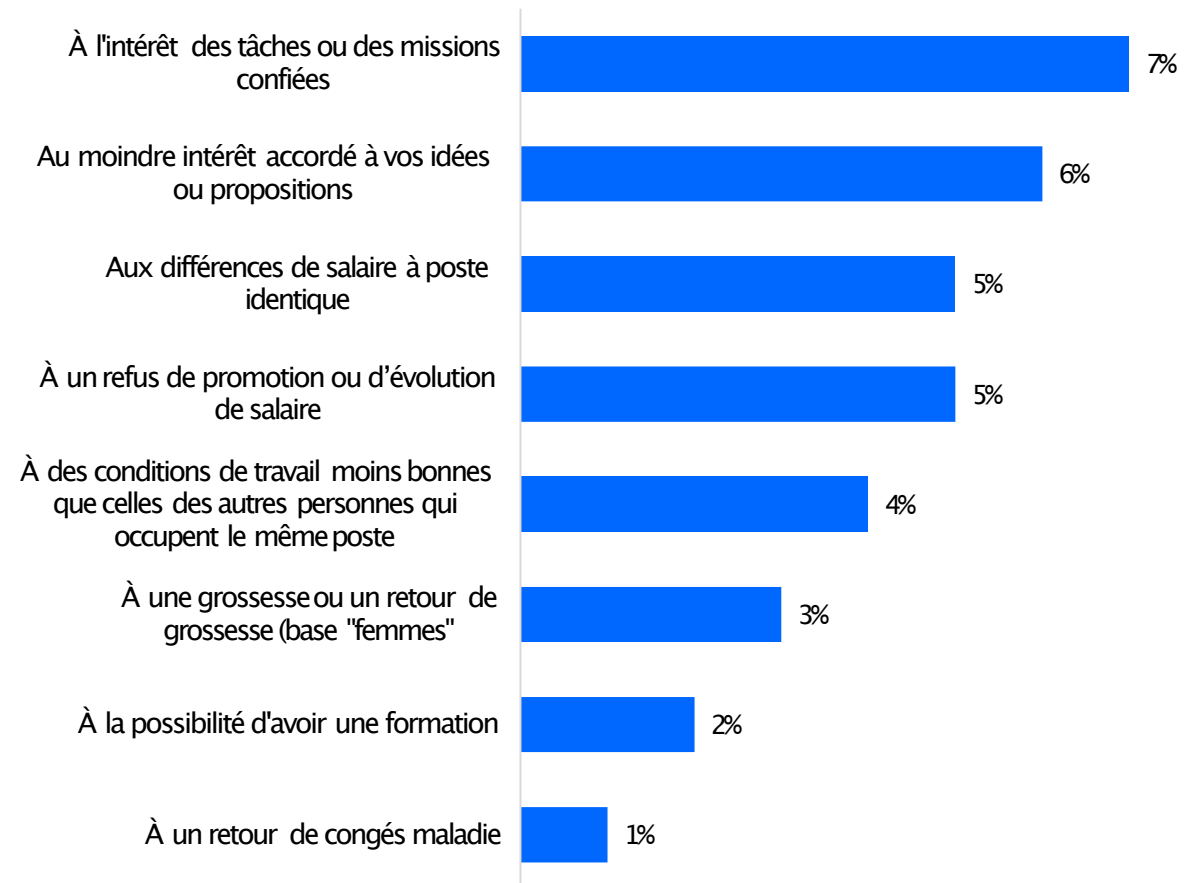
Les multiples formes des discriminations s'exprimant dans le contexte professionnel.

Inégalités des salaires et des promotions ne sont pas les seules manifestations des discriminations dans le cadre professionnel.

Le fait de **se voir confier des tâches moins intéressantes ou encore le manque de prise en considération des idées et des propositions** ressortent également fortement de l'enquête.

Vous avez été victime d'un traitement inégalitaire ou d'une discrimination dans le cadre de votre travail, pouvez-vous dire s'il s'agissait de traitements inégaux ou de discriminations liées :

Base : ensemble des actifs en emploi





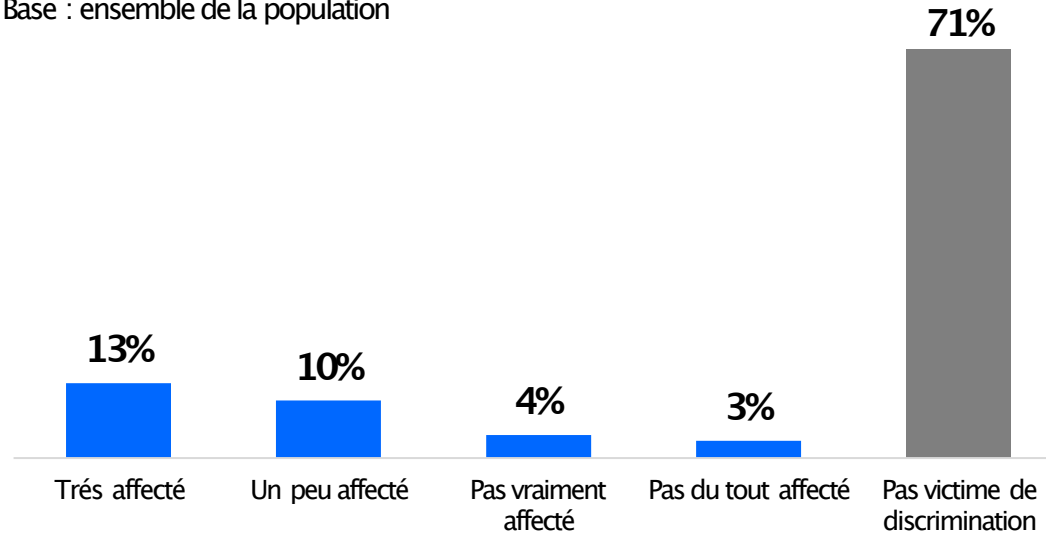
IV.

**Le vécu des
discriminations et les
recours**

13% des Métropolitains très affectés par l'épreuve de la discrimination

Cette (ces) expérience(s) c'est quelque chose qui vous a...

Base : ensemble de la population



- Dans 8 cas sur 10 les personnes ayant subi des discriminations ont été affectées par ces expériences

- Dont 45% très affectées, ce qui représente 13% des Métropolitains.

- Les personnes ayant subi des discriminations en raison d'un handicap sont celles qui disent le plus souvent avoir été très affectées par ces expériences.

Part des personnes « très affectées » selon l'origine de la discrimination

Handicap	58%*
Religion	48%
Genre	47%
Couleur de peau	42%
Âge	45%
Orientation sexuelle	NS

* Lecture : 58% déclarant avoir subi des discriminations en raison d'un handicap disent que cette expérience les a très affectées.

Les personnes discriminées parlent de ce qu'elles ont subi à leurs proches, mais font encore peu de démarches

73% des personnes victimes de discriminations en ont parlé avec des proches ou des collègues

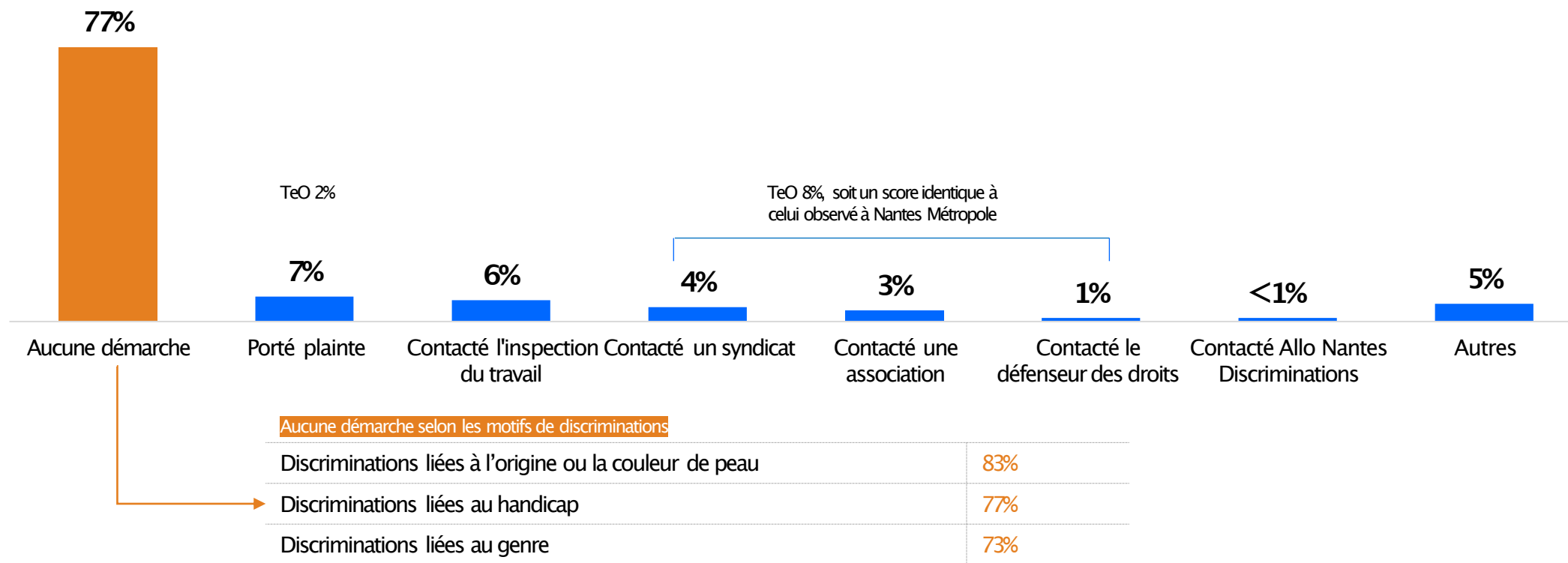
MAIS

Seules 23% ont fait aucune démarche (porter plainte, contacter l'inspection du travail, un syndicat, une association, Allo Nantes discriminations...)

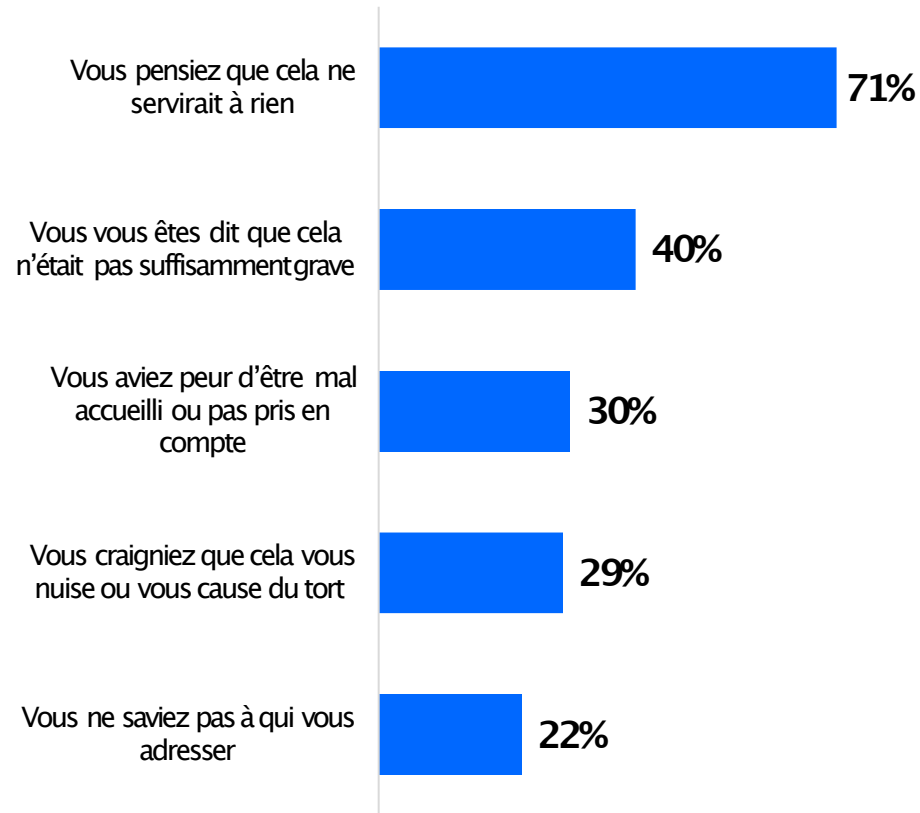
Les démarches sont encore plus rares chez les personnes victimes de discriminations en raison de leur origine ou de leur couleur de peau (17%)

Baromètre des discriminations

Recours



« Si vous n'avez rien fait est-ce parce que... »

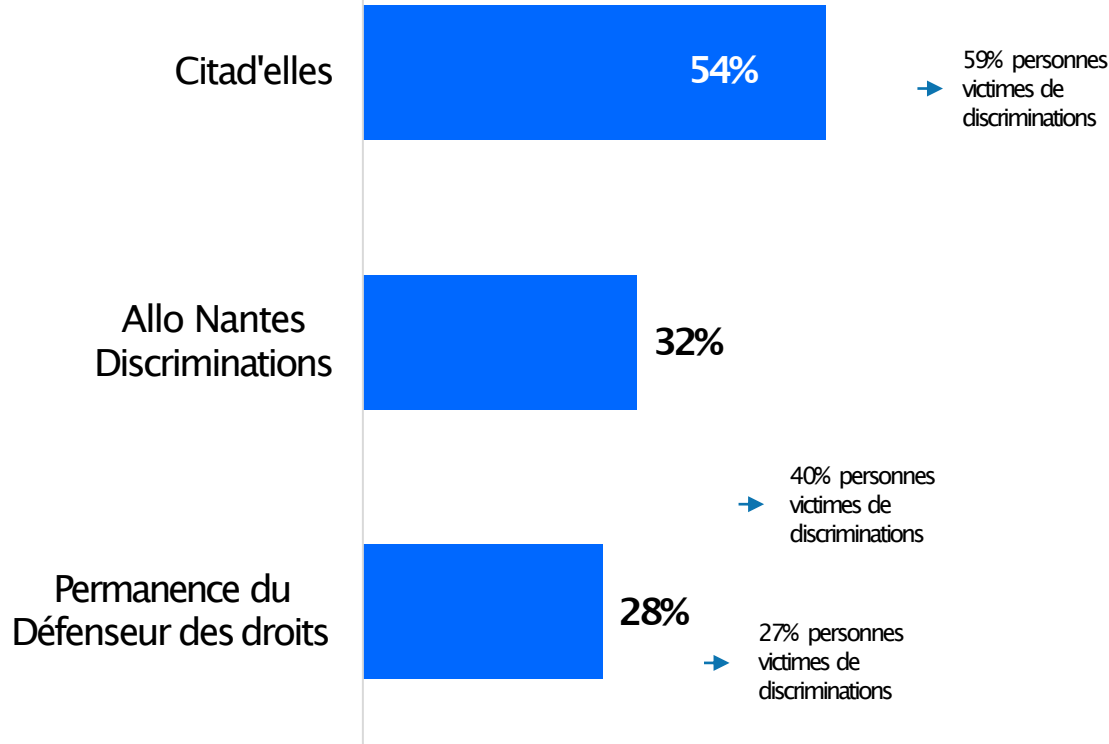


- Le fait de penser **qu'une démarche serait inutile** est de loin la première raison évoquée (l'inutilité des démarches est citée dans 71% des cas)
- La **Crainte d'être mal accueilli ou non pris en compte** est citée par 30% des personnes discriminées, elle est plus fréquemment citée par les personnes victimes de discriminations en raison de leur orientation sexuelle ou de leur religion.
- La **Crainte des conséquences négatives d'une démarche** est plus fréquemment évoquée par les personnes victimes de discrimination en raison du genre ou en raison de leur orientation sexuelle (elle s'exprime essentiellement dans le cadre de discriminations subies dans l'environnement professionnel).
- Enfin 40% des personnes discriminées jugent que les discriminations qu'elles ont subies **n'étaient pas suffisamment graves** pour engager une démarche (cette raison est notamment plus souvent évoquée dans le cadre de discriminations liées au genre).

Connaissance des dispositifs

Avez-vous entendu parler des dispositifs suivants ?

Base : Ensemble



Dans l'ensemble une connaissance correcte des dispositifs, en particulier sur Nantes, mais qui a peu progressé depuis 2020 (voire a un peu diminué).

Citad'elles et Allo Nantes Discriminations sont les plus identifiés.

Cependant, le taux de recours à ces dispositifs reste comme en 2020 relativement faible

